



## **Déclaration préalable du Sgen-CFDT au CTSD de l'Ardèche du 9 avril 2020**

**Acad\_Grenoble  
Antenne Ardèche**

***Compte-tenu des conditions de tenue de ce CTSD, le Sgen-CFDT fait le choix de ne pas lire cette déclaration mais de vous la transmettre au préalable.***

Dans le contexte particulier qui nous anime, Le Sgen-CFDT salue l'exercice du travail décuplé par tous les personnels enseignants – administratifs- hiérarchiques pour assurer la continuité du service public de l'Education Nationale et maintenir une cohésion et une bienveillance qui prennent tout leur sens.

Les enseignants font la preuve d'une créativité démesurée et mesurée, d'une adaptabilité à la situation exceptionnelle, d'une adaptation à leur public spécifique, afin d'assurer la continuité pédagogique et ne laisser aucun élève sur le bord du chemin des apprentissages.

Pour certains, conjuguer l'accueil des enfants de soignants et d'autres métiers le nécessitant et la continuité pédagogique avec leurs élèves démontre leur engagement au service de leur métier.

Le Sgen-CFDT a rappelé au ministre le fort investissement des enseignant-es pour mettre en œuvre l'enseignement à distance « au pied levé » ; la surcharge de travail que cela représente et la nécessité d'une régulation doivent être reconnues et prises en compte.

### **MAINTIEN DU LIEN AVEC LES FAMILLES DEFAVORISEES ET SANS EQUIPEMENTS NUMERIQUES**

Pour le Sgen-CFDT, la volonté de relever le défi du lien pédagogique avec les familles les plus précaires et celles n'ayant pas accès aux outils numériques amène à des solutions qui placent tout le monde dans des situations parfois difficiles à gérer dans le contexte de confinement, mais toujours dans le souci de maintenir le lien pédagogique avec le plus grand nombre

Si la période révèle une conscience professionnelle exceptionnelle, nous pouvons certifier que cette conscience professionnelle a toujours animé nos collègues.

### **SOUTIEN AUX PERSONNELS**

Nous saluons la mise en place de pôles de soutien médicaux-sociaux-psychologiques, comme nous l'avions demandé lors de l'audience auprès du Ministre de l'Education Nationale du 25 mars, pour accompagner au mieux les personnels.

## **NE PAS FAIRE COMME SI RIEN NE S'ETAIT PASSE...**

Le Sgen-CFDT rappelle sa conception de la continuité pédagogique. Elle doit permettre de faire du lien et de consolider les apprentissages antérieurs ou en cours avant la fermeture, pas de finir le programme pendant la phase de confinement et d'enseignement à distance. A la reprise des cours, il n'est pas question de poursuivre et finir le programme comme si rien ne s'était passé.

Tout ne pourra être fait dans le cadre strict de l'année 2019-2020, il faut préparer la reprise de l'année scolaire en cours mais aussi le déroulement de 2020-2021 pour prendre en compte le réel. Toutes les équipes pédagogiques devront avoir les moyens d'adapter la formation à ce que les élèves auront pu faire ou non en 2019-2020.

## **CREER DU LIEN ENTRE LA PERIODE DE CONFINEMENT ET LA REPRISE**

Pour le Sgen-CFDT, une reprise sèche en fin de confinement, est inenvisageable. Un dialogue en amont doit être organisé dès que possible au niveau national, mais aussi localement, et en présentiel, dans les écoles, les établissements, les services. Il doit permettre de définir les modalités de reprise.

Le Sgen-CFDT insiste sur les enjeux de résilience.

## **MISE EN PLACE DE LA CARTE SCOLAIRE**

Nous saluons le travail effectué par l'Administration pour la mise en œuvre et la tenue de cette carte scolaire.

La 1<sup>ère</sup> dotation de 0, ne favorisait pas une carte scolaire positive.

La dotation des 7 postes supplémentaires et du 1,5 poste pour l'ASH va permettre, nous l'espérons, des ajustements au plus près des situations de terrain.

Nous réitérons notre attachement au renforcement des politiques sociales et éducatives dans les territoires ruraux. Dans ce cadre, la priorité doit être donnée aux écoles rurales et aux classes de Grande Section à 24. Le déploiement des postes de Co-Enseignement doit être mis en œuvre là où il est justifié.

L'implantation et l'augmentation des postes ASH, tels que les ULIS et RASED doivent être observées en fonction des besoins de plus en plus alarmants dans certains secteurs. La continuité pédagogique ne peut être assurée pour tous qu'avec les moyens nécessaires et les personnels qualifiés.

La conscience professionnelle des collègues ne doit pas être saluée seulement dans ce contexte exceptionnel mais être prise en compte et reconnue au long cours en donnant les moyens aux enseignants d'exercer leur métier dans les conditions les plus favorables.